



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46463>

Département(s) de publication : 15

Annonce n° 24-46463

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune AURILLAC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'oeuvre urbaine dans le cadre du projet d'aménagement du site du grand foirail à Aurillac

Description : Maîtrise d'oeuvre urbaine dans le cadre du projet d'aménagement du site du grand foirail à Aurillac

Identifiant de la procédure : 6a597915-9763-474d-860d-d255cf6118e5

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles L.2124-3, R.2124-3- 4° et R.2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. La procédure fera l'objet de plusieurs phases, une phase « candidatures », une phase « offres » et une phase « négociation », le cas échéant. A l'issue de l'appel à candidatures, trois candidats seront sélectionnés et admis à remettre une offre (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats). Suite à la remise d'offres, une phase de négociation pourra être mise en place. L'attention des opérateurs économiques est attirée sur le fait qu'après la date limite de réception des offres, la commune d'Aurillac se réserve, la possibilité soit de négocier le contenu de ces dernières avec les trois (3) opérateurs économiques les mieux classés, soit d'attribuer le marché public à l'opérateur économique le mieux classé sans négociation. La procédure utilisée se justifie par le fait que le marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité ou au montage juridique et financier ou en raison des risques qui s'y rattachent. Au 5.1.6, au lieu de "la participation n'est pas réservée" LIRE "En application de l'article R.2172-34, cette consultation est réservée aux 3 lauréats du concours EUROPAN 14 - Villes productives. Il s'agit du concours EUROPAN 14 : concours d'idées, d'architectures et d'urbanisme pour la

requalification de 11 sites réels en partenariat avec des collectivités et leurs partenaires (Publication du 06/04/2017, Jury des 8 et 9 novembre 2017). Le site concerné est « la rive gauche de la Jordanne - centre-ville d'Aurillac ». Pour le présent marché, la commune d'Aurillac souhaite promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Cette consultation comporte une condition d'exécution sociale conformément à l'article L2112.2 du code de la commande publique. Cette clause sociale est détaillée dans le CCAP.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aurillac

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les prestations, objet du présent marché, font l'objet d'un accord cadre mono attributaire mixte passé : -à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Les prestations de l'accord-cadre sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins. Chaque bon de commande précise celles des prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité et la durée. et -à marchés subséquents en application des articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du Code de la Commande Publique. L'exécution des prestations est conditionnée à la passation de marchés subséquents au fur et à mesure de l'identification des besoins du pouvoir adjudicateur. Les marchés subséquents définiront l'ensemble des clauses nécessaires à l'exécution des prestations qui n'auraient pas été définies au présent accord-cadre ou préciseront certaines des clauses définies dans le présent accord-cadre. Le montant total maximum par période de 4 ans est de 1 250 000 euros HT.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : L'ensemble des motifs d'exclusions figurent dans le règlement de consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'oeuvre urbaine dans le cadre du projet d'aménagement du site du grand foirail à Aurillac

Description : Maîtrise d'oeuvre urbaine dans le cadre du projet d'aménagement du site du grand foirail à Aurillac

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aurillac

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Présentation des candidatures et des offres, critères de sélection des offres : ces conditions de présentation sont définis dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : www.achatpublic.com,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.achatpublic.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2024 à 23:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : La mise en oeuvre d'un projet urbain est une démarche longue, technique et complexe nécessitant l'intervention d'un groupement de maîtrise d'oeuvre urbaine d'une durée possiblement supérieure à 4 ans pour le déploiement de différentes missions interdépendantes et nécessaires pour la transformation du site du Grand Foirail à Aurillac. Le marché public est donc conclu pour une durée de 4 ans consécutifs à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public est reconductible pour une durée de 4 ans au maximum 1 fois, au plus tôt lorsque le montant maximum est atteint ou au plus tard au terme d'un délai de 4 ans à compter de sa date de notification ou de reconduction. La durée du marché ne pourra excéder huit ans.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont Ferrand

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Clermont Ferrand

Numéro d'enregistrement : 17630005100024

Adresse postale : 6 cours Sablon

Ville : Clermont Ferrand

Code postal : 63000

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Point de contact : <https://clermont-ferrand.tribunal-administratif.fr/>

Adresse électronique : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Téléphone : 04 73 14 61 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune AURILLAC

Numéro d'enregistrement : 21150014500019

Adresse postale : BP 509 14 rue de la Coste

Ville : Aurillac cedex

Code postal : 15005

Subdivision pays (NUTS) : Cantal (FRK12)

Pays : France

Point de contact : Service marchés publics

Adresse électronique : achats@aurillac.fr

Téléphone : 04 71 45 47 09

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cde3f743-ed03-4f68-bb0e-210430252a9a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/04/2024 à 17:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024